



CHU Saint-Pierre
UMC Sint-Pieter

LA CATARACTE

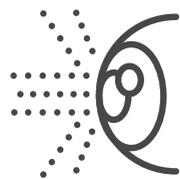


Cette brochure a pour but de vous informer sur les caractéristiques de la cataracte et le déroulement de son intervention.



LA CATARACTE

Le cristallin se situe derrière la pupille, l'iris et la cornée. Il focalise les images sur la rétine de sorte que celles-ci deviennent



nettes. Quand le cristallin se trouble, on parle de **cataracte**. Les rayons lumineux parviennent moins bien jusqu'à la rétine, ce qui explique que la vision devient moins nette.

La cataracte se manifeste le plus souvent chez des gens de plus de 55 ans et s'aggrave avec l'âge.

Dans certains cas, la cataracte est causée par le diabète, une inflammation de l'oeil, la cortisone ou un traumatisme.

Les plaintes se manifestant le plus souvent sont :

- Une diminution de la vue aussi bien de près que de loin.
- Moins de contraste de couleurs ; les couleurs deviennent grisâtres.
- Une vision double
- Un changement de la puissance des lunettes.

Souvent dans un premier stade de la cataracte, le patient verra mieux sans lunettes.

INDICATIONS OPÉRATOIRES

Aussi longtemps que le patient pourra continuer ses activités journalières et qu'il estimera lui-même qu'il peut voir

suffisamment, une opération n'est pas indiquée.

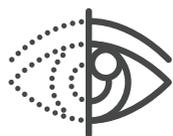
Toutefois si les plaintes deviennent trop importantes, l'opération, seule manière pour guérir une cataracte, sera nécessaire. Il n'est pas possible de résoudre ce problème avec des gouttes oculaires ou des médicaments. De nouvelles lunettes n'amélioreront pas la vue ou dans une faible mesure et de manière transitoire.

LE JOUR DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE

Référez vous au document spécifique qui vous sera remis en complément de ce document.

2h avant l'opération

C'est à ce moment que vous devez arriver à l'hôpital. **Dès que vous serez arrivé, vous recevrez une robe de chambre ainsi qu'un bonnet pour l'opération.**



L'infirmière mettra des **gouttes supplémentaires** dans l'oeil à opérer. Ensuite, on vous accompagnera à

la **salle d'opération**. L'opération en elle-même dure environ **25 minutes**.

L'opération

L'oeil sera anesthésié avec des gouttes et sera désinfecté. L'anesthésiste vous assistera pendant l'opération afin que celle-ci se

passse le plus confortablement possible. La plupart du temps vous serez anesthésié localement et vous pourrez communiquer à tout moment.

Dans certains cas le chirurgien vous proposera une anesthésie générale. **L'opération est faite avec les techniques les plus récentes, à savoir une phaco-émulsification. Via des ultrasons, la lentille est émulsifiée et aspirée. Le cristallin artificiel flexible sera injecté dans l'oeil. L'oeil sera refermé souvent sans le moindre fil.**

Immédiatement après l'opération

Vous aurez un **pansement oculaire** et vous quitterez la salle d'opération accompagné. Dès que vous vous en sentirez capable,



vous pourrez vous rhabiller. Une collation vous sera servie.

Au réveil de l'anesthésie locale, **il est possible**

que la région soit un peu douloureuse.

Ceci est normal et correspond à la reprise de la sensibilité après l'action de l'anesthésie. Cette douleur disparaît rapidement avec la prise d'un simple anti douleur (ex: Dafalgan).

Dès que vous serez en bonne condition, vous pourrez quitter l'hôpital. Il est préférable que vous soyez accompagné d'une personne de votre entourage.

LE TRAITEMENT POST-OPÉRATOIRE

Le lendemain de l'opération, vous pouvez enlever le pansement. Au début, la vue reste pour la plupart du temps floue. L'oeil peut être rouge, un peu gonflé et légèrement douloureux mais la vue s'améliorera progressivement jour après jour.

Règles à respecter après l'opération :

- Suivez bien le traitement qu'on vous a prescrit ;
- Ne jamais frotter l'oeil ;
- Les activités normales vous sont permises, vous pouvez regarder la télévision ou lire. Toutefois, vous ne pouvez pas faire d'efforts physiques tels que travailler dans le jardin ou exécuter un travail lourd ;
- Pendant la première semaine, vous ne pouvez pas vous doucher ni vous laver les cheveux ;
- Pendant les 2 premières semaines après l'intervention, vous ne pouvez pas pratiquer de sport et certainement pas la natation. Après 2 semaines, vous pouvez reprendre vos activités sans aucun problème ;
- Vous pouvez conduire une voiture à condition que votre vue le permette ;

⚠ En cas de rougeur, de douleur importante ou d'une diminution sévère de la vue, il y a lieu de contacter le service d'urgence du CHU Saint-Pierre : 02/535.31.94

INCIDENTS OU DIFFICULTÉS PEROPÉRATOIRES



Ils sont **rare**s et **imprévisibles** mais peuvent modifier le déroulement de l'intervention. La principale complication est la rupture de la capsule (moins de 5% des cas).

Elle conduit parfois à placer l'implant devant la pupille, voire à renoncer à toute implantation. Il peut être nécessaire d'enlever un petit fragment de l'iris et/ou de procéder à l'ablation d'une partie du vitré dans le même temps ou dans un second temps.

LES COMPLICATIONS POST-OPÉRATOIRES DE L'OPÉRATION DE LA CATARACTE

Bien qu'elle soit parfaitement standardisée et suivie d'excellents résultats, l'opération de la cataracte n'échappe pas à la règle générale selon laquelle il n'existe pas de chirurgie sans risque. Il n'est donc pas possible à votre ophtalmologue de garantir formellement le succès de l'intervention.

Les complications sévères de l'opération de la cataracte sont très rares. Elles peuvent nécessiter une réintervention et aboutir, moins d'une fois sur 1000, à la

perte de toute vision de l'œil opéré, voire à la perte de l'œil lui-même. Il s'agit des infections (1 cas sur 3000) du décollement de la rétine, du trouble de la cornée, de déformation pupillaire, de l'extraction incomplète de la cataracte, du déplacement du cristallin artificiel, d'un œdème rétinien maculaire.

Enfin l'hémorragie est une complication grave rarissime.

D'autres complications sont moins sévères, comme la cicatrice insuffisamment étanche, une chute partielle de la paupière supérieure, un hématome du blanc de l'œil ou de la paupière, une sensibilité accrue à la lumière, une inflammation de l'œil, l'augmentation de la pression intraoculaire, la déformation de la cornée (astigmatisme), une vision dédoublée. L'erreur de calcul de la puissance du cristallin artificiel est rare.

CONTACT

Urgences ophtalmologiques

 02/535.40.30



LUN-VEN - JOURNÉE

 8h-16h30

 Consultation d'ophtalmologie
Rue aux Laines 105 - 1000 Bruxelles



LUN-VEN - SOIRÉE

 18h - 20h00

 Urgences du CHU St-Pierre
Rue Haute 290 - 1000 Bruxelles



WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS

 10h-12h | 18h-20h

 Urgences du CHU St-Pierre
Rue Haute 290 - 1000 Bruxelles



CHU Saint-Pierre
UMC Sint-Pieter

Site Porte de Hal

Rue Haute 322, 1000 Bruxelles
+32 (0)2 535 31 11
www.stpierre-bru.be